



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-126671>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-126671**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Grenoble Alpes Metropole

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20004071500019

**Ville :** GRENOBLE

**Code postal :** 38031

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 38

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1739323>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025-TX-REG-0359

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** <http://agysoft.marches-publics.info>

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 19/12/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui  
**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non  
**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** REMPLACEMENT DU BALLON ANTI BELLIER DU PUIITS DE JOUCHY 2

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45232150

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Les travaux sont réglés par des prix forfaitaires. Les prix sont révisables mensuellement. Période de préparation : 23 semaines, exécution des travaux et remise du DROE : 12 semaines ; durée maximale d'exécution du marché : 35 semaines maximum. Délai de validité des offres : 120 jours Une retenue de garantie de 3 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Le montant de l'avance est fixé à 20 % du montant initial

**Lieu principal d'exécution du marché :** Saint Pierre de Mésage 38220 - Saint-pierre-de-mésage

**Durée du marché (en mois) :** 9

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Les dates prévisionnelles de visites: 28/11/2025 Pm et 02:12:2025 Pm

Inscription obligatoire : [commandepublicquededr@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:commandepublicquededr@grenoblealpesmetropole.fr)

**Autres informations complémentaires :** Après examen des offres, l'entité adjudicatrice pourra engager des négociations avec les 3 candidats mieux classés sur la base du classement provisoire établi après analyse des offres initiales. Elle se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Les modalités seront déterminées au RC. Les critères et les sous-critères d'analyse des offres sont définis au RC. L'Entité adjudicatrice se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Dans le cadre de ses déplacements sur la partie du territoire de Grenoble-Alpes concernée par la Z.F.E. (annexes), le titulaire du présent marché s'engage à respecter les dispositions de la Z. F.E. issues de l'arrêté n°23-AC01155. Des dérogations sont possibles. Dans le cadre de la démarche QSE certifiée des régies eau/assainissement, le titulaire est informé que le déroulement du marché pourra être évalué et audité sur la base des critères objectifs portant sur la qualité des prestations et des travaux et sur le respect des données contractuelles du marché. Le tribunal territorialement compétent est :Tribunal Administratif de Grenoble 2place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex1 [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à ce dernier. Le tribunal peut être saisi par la voie de l'application " Télérecours citoyens " sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/11/2025